

NOTAS ECONÓMICAS

4

ROBERT BOYER LES CAPITALISMES VERS LE XXI^{ème} SIÈCLE (II)

J. ROMERO DE MAGALHÃES OS CONCELHOS NA ECONOMIA PORTUGUESA DE ANTIGO REGIME

J. A. SOARES DA FONSECA / FÁTIMA SOL O MODELO DE PREFERÊNCIA PELA LIQUIDEZ DE TOBIN

LUÍS PERES LOPES MANUFACTURING PRODUCTIVITY IN PORTUGAL

MARIA ANTONINA LIMA NÉO-PROTECTIONNISME ET DÉSORGANISATION DES MARCHÉS

B. JAY COLEMAN / MARK A. McKNEW IDENTIFYING A DOMINANT MULTILEVEL LOT SIZING HEURISTIC FOR USE IN MRP RESEARCH

J. G. XAVIER DE BASTO UMA REFLEXÃO SOBRE A ADMINISTRAÇÃO FISCAL

LINO FERNANDES GLOBALIZAÇÃO, MERCADO ÚNICO E ECONOMIAS DE PROXIMIDADE

REVISTA DA FACULDADE DE ECONOMIA DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA

NÚMERO 4 / Novembro 94 / PÁGINA 1-300 / ISSN 0872-4723



Les Capitalismes vers le XXI^{ème} Siècle. Des transformations majeures en quête de théories (II) *

Robert Boyer CEPREMAP, CNRS, EHESS

resumo

Completa-se aqui a publicação iniciada no nº 3 de *Notas Económicas* deste trabalho sobre a investigação macroeconómica contemporânea e as transformações da economia mundial. Nesta segunda parte, privilegia-se a prospectiva, ensaiando-se uma interpretação das grandes tendências que marcam a evolução dos principais espaços da economia mundial (os EUA, o Japão, a União Europeia, as economias do leste europeu e as do sudeste asiático). Entre as hipóteses de fundo que conduzem a análise, conta-se a do declínio americano, a da crise do modelo japonês e a do ressurgimento dos nacionalismos no quadro da globalização.

résumé / abstract

On complète ici la publication commencée dans le nº3 de *Notas Económicas* de l'étude sur la recherche macroéconomique contemporaine et les transformations de l'économie mondiale. Dans cette seconde partie on privilégie la prospective en s'essayant à une interprétation des grandes tendances qui ont marqué l'évolution des principaux espaces de l'économie mondiale (les Etats-Unis, le Japon, l'Union Européenne, les économies de l'Europe de l'Est et celles du Sud-Est asiatique). Parmi les hypothèses de fond qui président à l'analyse on trouve le déclin américain, la crise du modèle japonais et la montée des nationalismes dans le cadre de la globalisation.

This text corresponds to the last part — the first one was published in the previous issue of *Notas Económicas* — of an article on contemporary macroeconomic research and changes underwent by the world economy. In the last sections presented here, the author privileges a prospective analysis and tries to define the major tendencies characterizing the main economic spaces in the world economy (USA, Japan, EC, western Europe economies and south-eastern Asia).

Among the leading assumptions underlying this analysis are the American decline, the crisis of the Japanese model and the re-emergence of nationalisms in the face of globalization.

* Ce texte correspond aux deux dernières sections (les quatre premières ayant été publiées dans le numéro 3 de *Notas Económicas*) du développement d'une communication présentée dans le cadre des journées organisées pour le vingtième anniversaire de la Faculté d'Economie de l'Université de Coimbra sur le thème *A Economia e a Sociedade na viragem do século*, 28-29 Avril 1993.

V — L'économie mondiale à l'aube du XXI^{ème} siècle



De façon récurrente, les problématiques de la régulation ont été accusées de fournir une description de phénomènes passés, souvent bien connus, et de n'avoir aucune capacité prédictive faute d'hypothèses, de théorie et de méthodes pour les vérifier (Galibert et Pisani-Ferry, 1986; Combemale, 1994). Les développements précédents ont cherché à expliciter la construction théorique des régulationnistes. Il est vrai qu'elle n'a pas la configuration de la théorie standard étendue et sa volonté d'axiomatisation car les recherches régulationnistes combinent déduction et induction, en un mouvement de révision des hypothèses qui n'est finalement pas si présent dans les travaux contemporains.

Mais il est une seconde réponse: la valeur explicative (Tableau 1, supra)¹ et plus encore prédictive (du krach boursier de 1987 à la récession du début des années quatre-vingt-dix) des théories standards est particulièrement faible. Par contraste, beaucoup des pronostics formulés par les régulationnistes se sont avérés exacts: dès la fin des années soixante-dix n'ont-ils pas mis en avant la rupture durable du rythme de croissance des pays de vieille industrialisation (Aglietta, 1976; Boyer et Mistral, 1982), la forte probabilité d'un chômage croissant, la rupture des tendances de la productivité et le mouvement de désindustrialisation (Boyer et Petit, 1981), tout en insistant sur l'ampleur et la difficulté des transformations institutionnelles nécessaires pour surmonter ces tendances défavorables (Boyer, ed., 1986)?

Enfin et surtout il est possible de fournir une analyse de la dynamique actuelle des pays industrialisés et du système international, qui peut servir de base à certaines vues prospectives. On s'attache moins à déceler les nouveautés et problèmes émergents concernant la démographie, l'environnement, l'impact des nouvelles technologies (Kennedy, 1933), que de tirer les conséquences de la fresque déjà dressée pour la période des trente glorieuses. L'exercice proposé est donc tout à fait partiel. Sept enseignements majeurs sont soumis à l'appréciation du lecteur et au jugement de la décennie à venir.

1. L'irrésistible déclin américain, une donnée essentielle de la dynamique mondiale

Les Etats-Unis furent le premier des pays industrialisés à entrer dans la crise du fordisme, dès la fin des années soixante qui se traduisent par une décélération de la productivité, alors qu'à l'époque la formation de capital atteint des niveaux sans précédent (Boyer et Juillard, 1992). Près d'un quart de siècle plus tard, les tendances de la productivité ne sont pas redressées au point que pour l'ensemble de l'économie américaine, la consommation ne progresse plus que par la multiplication des sources de revenu par ménage, l'allongement de la durée du travail, c'est-à-dire autant de caractéristiques d'une accumulation qui est devenue à dominante extensive (Boyer, 1989). En effet, le salaire horaire réel ouvrier après impôts, au-delà du mouvement du cycle des affaires manifeste une tendance à la stagnation depuis deux décennies. De ce fait, les anticipations optimistes qui avaient fondé le comportement d'endettement des ménages — et d'ailleurs des firmes — se sont trouvées déjouées, d'où la succession de crises financières lorsque s'affirme, après 1982, une politique monétaire restrictive.

Simultanément, l'affaiblissement des syndicats est tel que la formation des salaires s'individualise de plus en plus et oppose les travailleurs dotés d'un fort capital humain à ceux qui ne disposent d'aucune formation professionnelle ou même générale. En conséquence, les inégalités de revenu se sont accrues et deviennent constitutives du nouveau régime de croissance américain: les plus riches ont une consommation de plus en plus cosmopolite alors que les plus pauvres n'ont même plus les moyens d'accéder aux biens fordien typiques. A la lumière de cette analyse il est paradoxal qu'une rupture si manifeste soit passée inaperçue de la plupart des économistes, alors qu'elle a des conséquences majeures sur la cohésion des grandes villes, la montée de la délinquance, les difficultés d'équilibrage du commerce extérieur, comme des budgets publics.

1 Cf. *Notas Económicas*, 3, p. 12.



Ce diagnostic débouche sur une prospective relativement sombre pour l'économie américaine. En effet, contrairement à l'optimisme traditionnellement associé à la reprise américaine de 1993-1994 — alors que par contraste l'Europe est encore dans la stagnation —, l'économie n'a pas retrouvé les bases d'une croissance à long terme de la productivité et des niveaux de vie. D'une part, le sous-investissement dans l'industrie et dans la formation continuera longtemps à marquer la compétitivité structurelle, au-delà des facilités qu'autorise la gestion du taux de change du dollar vis-à-vis du yen. Certes, les Etats-Unis disposent d'atouts considérables dans les domaines des télécommunications, de l'informatique, des industries du loisir, de la santé et de la finance, mais souffrent de difficultés permanentes à re-dynamiser la production de masse de produits différenciés. En conséquence, la perte de cohérence du système productif américain, si elle n'a pas l'ampleur de celle des pays européens, pèse sur les perspectives de croissance à long terme.

D'autre part, et c'est sans doute l'argument essentiel, l'organisation socio-politique de ce pays dresse de multiples obstacles à une action offensive du gouvernement fédéral en vue de redresser les perspectives de croissance à long terme. D'abord parce que le pouvoir économique est fractionné entre le Federal Reserve Board, le Sénat, le Congrès et le Président, il est quasiment impossible de faire passer des lois pourtant essentielles concernant l'éducation et la formation traditionnellement du domaine des Etats. Qu'on se souvienne des difficultés du Président Roosevelt pour mettre en œuvre le New Deal, dans des circonstances pourtant beaucoup plus dramatiques. Ensuite, parce que les groupes sociaux qui sont marginalisés par la dynamique actuelle, ne sont en général pas partie prenante au pouvoir politique, de sorte que des investissements sociaux et collectifs pourtant nécessaires n'ont pas trouvé, même sous la présidence de Bill Clinton, de majorité suffisante pour les imposer. A cet égard, la révolte fiscale née en Californie dans les années soixante-dix exprime la révolte des professionnels, des classes moyennes ou supérieures, quitte à ce que s'aggrave les inégalités, la délinquance,... La constitution politique américaine, si efficace pour lutter contre les abus du pouvoir central, s'avère de nos jours un obstacle majeur au redéploiement offensif du capitalisme américain.

Enfin, le charme de la flexibilité défensive en matière de relations du travail n'est pas sans danger pour l'avenir du rapport salarial aux Etats-Unis: pourquoi les firmes innoveraient-elles et investiraient-elles dans la qualification de la main-d'œuvre alors qu'il leur suffit de déplacer leurs établissements et sièges sociaux dans des Etats à la législation du travail accommodante et au code fiscal accueillant? En l'absence de syndicats forts imposant un minimum de progression salariale et la non aggravation des inégalités, un tel redéploiement favorise certes la création d'emplois, mais il le fait au détriment de la qualité de la spécialisation donc aussi de la progression du niveau de vie. En un sens le traité de libre échange avec le Canada et surtout le Mexique étend et approfondit cette logique à l'ensemble du continent Nord Américain. De plus la volonté de la présidence américaine actuelle de faire pression sur le Japon et l'Europe en vue d'ouvrir leur marché, manifeste l'intention de relancer une forme de pouvoir impérial... alors que les sources du changement technique ne sont plus le monopole des Etats-Unis. En outre, la constitution de zones de libre échange, en Europe, en Asie comme en Amérique, peut donner l'illusion que l'on peut ainsi surmonter l'absence d'un véritable régime international. La montée des menaces protectionnistes, la fragilité des anticipations sur les taux de change, la désynchronisation des conjonctures entre les trois pôles de la triade montrent la vanité de cet espoir.

Aussi les approches de la régulation anticipent-elles la poursuite d'une lente érosion de l'hégémonie américaine et la grande probabilité de l'échec des stratégies pourtant novatrices, dès lors qu'elles ne toucheraient pas aux institutions clés de la nation américaine. Faut-il pour autant en conclure que le Japon sera le prochain centre de pouvoir de l'économie mondiale et chercher à copier les méthodes qui ont conduit à son succès? La réponse n'est pas aussi évidente que ne le supposent les phases d'engouement, puis de rejet du Japon.

2. Le Japon: forces et faiblesses d'une alternative au fordisme typique

De même que l'acclimatation de la manufacture anglaise au contexte nord américain conduit à l'affirmation progressive d'un nouveau modèle industriel basé sur la rationalisation, la

standardisation et la production en série (Hounshell, 1984), de même l'échec de l'introduction du fordisme américain au Japon après la seconde guerre mondiale déclenche une série d'essais et d'erreurs qui, ex post, définissent l'équivalent d'une alternative au fordisme (Cusumano, 1989). L'étroitesse du marché intérieur, le manque d'équipements, les revendications d'une main-d'œuvre dotée d'une bonne formation générale, autant de facteurs qui conduisent à adapter les principes de l'organisation scientifique du travail à un contexte différent de celui des Etats-Unis. De ce fait le rapport salarial s'avère plus microcorporatiste ou paternaliste qu'il n'est typiquement fordiste... même s'il n'est pas sans rappeler les visées initiales d'Henry Ford (Boyer et Orléan, 1991). Comme par ailleurs, le démantèlement des grands groupes de l'entre-deux-guerres ne va pas sans maintenir des liens étroits entre une série d'entreprises appartenant à des secteurs divers et une banque principale, la concurrence revêt une forme particulière, distincte de celle des pays anglo-saxons: coordination dans les stratégies industrielles et concurrence dans la production coexistent plus harmonieusement que dans ces pays. L'Etat pour sa part restreint son rôle à des domaines précis, telle l'impulsion technologique, tandis que l'essentiel de la couverture sociale est assurée par les firmes.

Ainsi, le contexte politique des années cinquante à soixante rend compte de l'originalité des formes institutionnelles qui s'établissent progressivement et finissent par canaliser un régime d'accumulation distinct du fordisme, ne serait-ce que parce que la consommation de masse est le résultat du succès d'une stratégie de modernisation puis après 1973 de recherche de la compétitivité. Au demeurant, le rythme de croissance est particulièrement élevé et les cycles marqués, ce qui témoigne d'une régulation spécifique. En particulier, polyvalence, variations de la durée du travail, révision des primes, exclusion d'une partie large de la population de la carrière salariale des grandes entreprises constituent autant de moyens de gérer l'aléa et le changement technique. Ainsi, le régime d'accumulation correspondant, que l'on peut qualifier de toyotiste mérite d'être distingué de celui qui prévalait aux Etats-Unis à la même époque. Les différences pouvaient sembler mineures et ne correspondre qu'à un simple phénomène de rattrapage. A partir du milieu des années soixante-dix, l'originalité de la dynamique toyotiste est apparue de plus en plus clairement, y compris dans la plupart des grands indicateurs macroéconomiques. Un excédent commercial persistant dérive de la conquête des parts de marchés au détriment des pays les plus fordiens, alors que les structures institutionnelles nippones protègent le marché intérieur. Les nouvelles technologies de l'information sont mises à profit pour pousser plus avant la synchronisation entre création ou perception de nouveaux marchés/rationalisation continue de la production/dynamisme de la recherche appliquée.

Les approches de la régulation démentent ainsi nombre d'interprétations courantes. D'abord le toyotisme n'est pas une variante mineure du fordisme dans laquelle le MITI coordonnerait la remontée des filières, l'apprentissage technologique, dans un contexte éminemment protectionniste. De fait, les modes de développement contemporains du Japon et des Etats-Unis s'opposent trait pour trait: à la polyvalence des uns s'oppose l'extrême spécialisation professionnelle des autres, au taux d'épargne élevé nippon correspond la société de consommation américaine, à l'acclimatation permanente des techniques venues d'ailleurs s'opposent les grands programmes et les innovations radicales américaines. En un sens, ces deux pays s'avèrent plus complémentaires que concurrents, de sorte que, paradoxalement, si leurs relations diplomatiques difficiles n'ont jusqu'à présent pas dégénéré en une véritable guerre économique, c'est peut-être que leurs économies sont beaucoup plus imbriquées et dépendantes l'une de l'autre que ne le reconnaît la rhétorique politique.

En second lieu, les performances nipponnes tiennent à la complémentarité d'un ensemble de formes institutionnelles et non pas à la simple juxtaposition d'un ensemble de techniques destinées par exemple à gérer la qualité, les stocks, la recherche et le développement (Aoki, 1988, 1992). Ainsi, le contrôle par la banque principale autorise une vision à long terme qui permet dans l'entreprise industrielle une coalition entre les dirigeants et la fraction permanente des salariés qui bénéficient ainsi d'une quasi stabilité de l'emploi, d'une carrière salariale et d'un investissement continu dans la formation. A son tour cette configuration permet de stimuler





l'innovation et la diffusion des nouvelles technologies, ce qui consolide la position concurrentielle des firmes correspondantes (Aoki, 1993; Aoki et Patrick, 1993).

Dès lors, il importe de relativiser la vision courante selon laquelle les systèmes productifs occidentaux seraient en voie de japonisation, car ce serait confondre quelques techniques de gestion avec les formes institutionnelles les plus essentielles qui demeurent distinctes entre les grands pays industrialisés. On peut même imaginer que l'application puis l'adaptation des principes productifs japonais conduisent à un ensemble de variantes aussi diverses (Boyer et Freyssenet, 1993) que le furent les adaptations du fordisme dans les années cinquante (Boyer, 1990). L'analyse des transplants japonais à l'étranger confirme que les méthodes de gestion des flux productifs sont plus aisément transposées que ne le sont la gestion du personnel et les relations avec la sous-traitance par exemple (Abo, 1992, 1994). Aussi, au-delà de la vogue du modèle japonais, il est prudent d'anticiper la persistance de trajectoires nationales contrastées, en matière productive comme dans l'ordre des principales formes institutionnelles.

Enfin, au Japon ces dernières n'ont cessé d'évoluer tout particulièrement après le premier choc pétrolier, dans le milieu des années quatre-vingt avec l'enchérissement du yen, puis dans les années quatre-vingt-dix. En effet, l'éclatement de la bulle financière induit une récession sans précédent qui introduit des tensions sévères dans l'architecture institutionnelle et le système politique hérité de l'après seconde guerre mondiale. Les problématiques de la régulation insistent ainsi sur les facteurs de transformation, sous l'effet souvent du succès même d'une configuration institutionnelle efficace. Ainsi l'économie nipponne connaît la crise la plus sérieuse depuis quatre décennies: le début de libéralisation financière a déstabilisé les liens entre industries et banques. De même, le succès rencontré dans le secteur des biens durables conduit à une spécialisation et un excédent commercial qui rendent l'économie japonaise beaucoup plus vulnérable à des menaces protectionnistes. Pour sa part, le rapport salarial toyotien enregistre de multiples tensions liées à la longueur et pénibilité du travail et les menaces qui pèsent sur la viabilité, de l'emploi à vie dans les grandes entreprises (Boyer, 1992). Enfin, l'éclatement du parti conservateur appelle une re-définition des relations entre l'administration économique, le pouvoir politique et les grandes entreprises, recomposition qui apparaît particulièrement difficile. Sans oublier que les pressions américaines à l'ouverture du marché intérieur et la délocalisation de la sous-traitance dans le Sud-Est Asiatique sont susceptibles à terme d'introduire des changements majeurs dans la dynamique interne de l'économie nipponne.

Selon cette analyse, le Japon traverserait pour le moins une crise du mode de régulation et peut-être même un grippage de son mode de développement si par exemple la récession de 1992-1993 se prolongeait, la quasi-totalité des formes institutionnelles se trouvant remise en cause. D'ailleurs, le caractère atypique des profils économiques observés depuis 1990 ne tient pas simplement à l'originalité des "chocs" internationaux et intérieurs mais aussi à la lente transformation du mode de régulation lui-même. Pour preuve, les trois plans de relance qui se sont succédés ne sont pas parvenus à re-dynamiser l'économie nipponne, alors que dans le contexte des années soixante, leur impact aurait été majeur. Le fait que les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets est un indice supplémentaire de l'évolution des modes de régulation.

Dès lors il faut se souvenir de l'origine étymologique du mot crise: dans le vocabulaire médical on désigne ainsi le moment d'une maladie caractérisée par un changement subit et généralement décisif en bien ou en mal. Il est donc risqué d'avancer un pronostic car la dynamique des prochaines années dépendra très largement des réponses, en particulier politiques, qui seront données à des événements encore inconnus (les "innovations" chères à la nouvelle théorie classique). Les problématiques de la régulation insistent sur la rupture des déterminismes passés lors de grandes crises: ce manque de caractère prédictif ne tient pas nécessairement à une faiblesse intrinsèque de la théorie, mais à la reconnaissance d'une indétermination qui se trouve au cœur des phénomènes étudiés. Pouvait-on par exemple déduire l'établissement du fordisme à partir de l'observation des conflits sociaux et dynamiques économiques de l'entre-deux-guerres?

C'est peu probable (Boyer, 1991). Que l'histoire puisse produire des novations majeures devrait être plus souvent reconnu par les économistes.



3. Tendances à la globalisation et résurgence des nationalismes économiques: les dangers d'une absence de système international

De la conjonction des dynamiques américaines et japonaises ressort d'abord une intuition paradoxale. En première approximation, les différences dans leur mode de régulation sont plus stabilisatrices que destructrices de l'ordre international. Au dynamisme de la consommation aux Etats-Unis correspond l'excès d'épargne des japonais, configuration qui se traduit dans la polarisation des déséquilibres extérieurs aussi bien que dans les taux d'investissement. Aux grandes firmes américaines le soin de rechercher des innovations radicales, au Japon de trouver les méthodes de production et les marchés correspondants. A la spécialisation américaine dans les hautes technologies et les ressources naturelles, s'oppose la compétitivité japonaise en matière de biens d'équipements durables. De ce fait, les déséquilibres internes de l'un trouvent pour partie une compensation dans l'autre pays, de sorte qu'il importe de relativiser la gravité des conflits récurrents, concernant par exemple les pressions à l'ouverture du marché japonais et réciproquement les dangers d'une japonisation de l'industrie américaine.

De la même façon, la récession du début des années quatre-vingt-dix a enregistré une désynchronisation des conjonctures américaine et nippone, de sorte que l'évolution du commerce mondial devrait s'en trouver régularisée, par contraste avec les années quatre-vingt qui étaient caractérisées par une synchronisation poussée de la conjoncture des principaux pays de l'OCDE (Aglietta, 1991). On pourrait trouver une polarisation analogue entre la reprise britannique de la mi-1993 et la poursuite de la stagnation des autres pays européens. Mais il faut souligner immédiatement que nombre d'autres évolutions mettent en péril l'héritage du système de Bretton Woods.

Parmi les membres de la triade, l'Europe est sans nul doute le maillon faible puisqu'elle ne dispose ni de l'hégémonie géopolitique, diplomatique et monétaire des Etats-Unis, ni de l'avantage productif construit par le Japon et par extension les nouveaux pays industrialisés du Sud-Est Asiatique. A l'érosion de la part de l'Europe, en terme de marchés internationaux comme de production mondiale totale, s'ajoute une relative incapacité politique qui se manifeste dans la diplomatie (comme l'atteste l'effondrement yougoslave), mais aussi dans la définition d'une politique économique à l'échelle de l'Europe. Ainsi le Traité de Maastricht finalement ratifié, non sans difficultés, est d'ores et déjà pour partie obsolète, mais les gouvernements, tenaillés par les difficultés d'une éventuelle renégociation, n'osent pas réouvrir une re-négociation. En conséquence, il se pourrait qu'à l'avenir les tensions nippo-américaines finissent par se déverser sur l'Europe, maillon faible de la triade. Par effet en retour, l'incapacité à définir une position commune ferait resurgir des politiques nationales du chacun pour soi, opposant par exemple les tenants d'une certaine protection européenne aux adeptes d'un libre-échange, de fait ou d'intention.

Mais il est un danger plus fondamental encore dont le précédent n'est qu'un cas particulier. Si la globalisation de la production, de l'investissement, de la finance, de l'innovation et de l'expertise continue à s'affirmer dans les faits et non plus seulement les représentations, les pressions économiques venues de l'extérieur risquent de déstabiliser les gouvernements nationaux, les conceptions locales de la solidarité et généraliser une incertitude difficilement tolérable. De ce fait, des mouvements sociaux et leur relais politiques pourraient se charger de rappeler que la préservation du lien social est plus essentielle que la poursuite exclusive de l'efficacité économique, au demeurant problématique lorsque le chômage atteint de tels niveaux. On serait tenté d'actualiser un argument emprunté à Karl Polanyi (1983) à propos de la crise des années trente: la monnaie, le travail et la nature ne sont que des marchandises fictives, dont la production ne saurait être régie par des relations marchandes pures.

Dès lors on peut imaginer divers scénarios qui s'échelonnent de la montée de mouvements nationalistes porteurs de conflits extérieurs à l'émergence d'un nouveau New Deal qui



réaffirmerait la prééminence de la solidarité sur la dynamique marchande pure. De même, les contraintes écologiques peuvent devenir le vecteur d'un redéploiement du mode de développement et d'un réajustement de la division internationale du travail. Mais selon un scénario intermédiaire, la rapidité des innovations financières par rapport à la lenteur des réorganisations productives et du reclassement dans la division internationale est susceptible de déboucher sur un krach boursier qui pourrait entraîner une véritable dépression, c'est-à-dire une chute cumulative de la production, si les filets de sécurité des régulations nationales de type administré continuaient à être démantelés. Or, c'est précisément ce que la récession de 1992-1993 incite les gouvernements à faire. Si un tel événement survenait, ce pourrait être le signal d'un fractionnement de l'économie internationale et/ou le point de départ de la reconstruction de formes institutionnelles sur un espace national.

4. Les modèles social-démocrate et rhénan: du succès à la crise, ouverte ou larvée

L'analyse de la situation contemporaine ne saurait se réduire aux relations entre l'érosion du fordisme américain et les difficultés du toyotisme au Japon, puisque les approches de la régulation ont diagnostiqué l'existence d'au moins un autre modèle qui correspond à la social-démocratie (Suède) ou à l'économie sociale de marché (RFA) (Boyer, 1990). L'architecture des formes institutionnelles y repose sur le large développement d'une couverture sociale à vocation universelle, un rapport salarial construit sur la reconnaissance de la qualification et de la polyvalence, la densité des négociations entre des partenaires sociaux forts et bien organisés, une gestion des firmes bâtie sur une compétitivité internationale par la qualité, une politique monétaire stricte (RFA) ou le recours à des dévaluations qu'autorise la petite taille (Suède). Pendant trois décennies au moins, ces économies ont enregistré des performances remarquables en termes de progression du niveau de vie, de plein emploi, d'innovation et de croissance, au point de constituer un modèle original qui avait su concilier efficacité et justice sociale (Pekkarinen, Pohjola et Rowthorn, 1992).

L'instabilité de la conjoncture internationale et la généralisation de la concurrence par la qualité donnent, à ces pays un avantage compétitif dans les années soixante-dix et jusqu'au milieu des années quatre-vingt. Ainsi, la Suède maintient-elle un quasi-plein-emploi tout en pilotant la reconversion des secteurs non compétitifs vers des industries modernes à hautes valeurs ajoutées. De même, l'Allemagne parvient à limiter ce mal européen que constitue le chômage de longue durée des jeunes, tout en maintenant une balance commerciale largement excédentaire qui permet une réévaluation récurrente du Deutsche Mark par rapport aux autres monnaies européennes. Dès lors comment expliquer qu'en 1994 le chômage, dans ces deux pays, ait explosé pour atteindre des niveaux proches de ceux de la moyenne de l'Union économique?

Il importe de distinguer le cas suédois de celui de l'Allemagne. Dans le premier de ces pays, le succès même du modèle social-démocrate contribue à une inflation due à la proximité du plein emploi, et à des tensions croissantes entre le résultat des accords nationaux et les pratiques locales en matière de formation des salaires (Martin, 1991). Par ailleurs, les grandes entreprises suédoises misent sur l'internationalisation de la production, alors que les gouvernements décident, par leurs mesures de déréglementation financière, de faciliter le mouvement d'extraversion de l'économie suédoise, ainsi soumise aux grands vents des innovations et des modes de gestion nord américains (Notermans, 1991). Les facilités de la dévaluation de 1984 dissimulent un temps la perte de dynamisme de l'innovation industrielle et les difficultés croissantes que rencontrent les politiques actives de l'emploi (Edquist, 1993).

Faute de pouvoir négocier un nouveau rapport salarial qui porterait sur le travail et non plus simplement les salaires (Mahon, 1991), la réponse à la turbulence des taux de change de l'automne 1992 est l'éclatement des bases mêmes du modèle suédois qui entraîne une envolée du chômage (Aberg, 1994). Plusieurs raisons sont à l'origine de cet effondrement. D'abord, les partenaires sociaux se sont avérés incapables d'approfondir les ressorts du compromis de l'après seconde guerre mondiale, surtout en réponse aux nouvelles générations, plus individualistes, qui ne voient que les inconvénients du modèle: l'érosion des différentiels de revenu ne semble pas

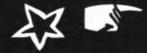
rémunérer suffisamment les compétences. Ensuite et surtout c'est la durée exceptionnelle de la crise du régime international qui contribue à déstabiliser brutalement un modèle qui avait jusqu'alors répondu avec plus d'efficacité que ne le considèrent nombre d'économistes suédois. Ainsi, le cheminement de la crise internationale importe puisqu'il conditionne la viabilité de modes de régulation nationaux.

Les mécanismes de grippage sont tout autres pour l'Allemagne. A la veille de la réunification, la RFA et le Japon avaient un commerce extérieur durablement excédentaire et bénéficiaient d'une appréciation de leur monnaie nationale qui ne pesait pas trop sur la croissance interne. Le succès politique que constitue la rapidité de la réunification conduit néanmoins à susciter une série de tendances économiques déstabilisatrices. D'un côté, le traité codifie la transposition quasi complète des institutions de l'économie sociale de marché, ce qui lève l'incertitude radicale qui continue à peser dans un pays tel que la Russie, dans lequel le régime monétaire, le type de concurrence, le degré d'ouverture et la responsabilité de l'Etat demeurent plus incertains que jamais (Boyer, 1993b). Mais d'un autre côté, les mesures mêmes qui assurent la cohésion de la nation allemande vont mettre en mouvement des tendances économiques défavorables à la prospérité des landers de l'Est et par effet en retour de l'ensemble du pays.

En premier lieu, le choix du taux de convertibilité un pour un entre le Deutsche Mark et l'Ost Mark assure l'unification monétaire de ce nouvel espace économique, mais suscite immédiatement une contraction drastique de la production industrielle de l'ancienne RDA, hier encore fleuron des pays du COMECON, car peu de produits sont compétitifs en termes de coût et moins encore de qualité, tant est grand le retard technologique et commercial par rapport aux exigences des marchés de l'Ouest. Symétriquement, l'accès aux produits de l'Ouest suscite une évolution rapide de la norme de consommation de l'Est, ce qui aggrave encore la polarisation entre le boom économique et la dépression entre les deux Allemagne autrefois séparées. En second lieu, les accords salariaux codifient un rattrapage rapide des niveaux de l'Ouest, aussi bien pour des raisons de réalisme économique (éviter un afflux massif des travailleurs de l'Est vers l'Ouest) que de justice sociale (affirmer la réalité de la réunification en assurant une homogénéisation de la relation salariale). Or, la progression des gains de productivité qui aurait seule permis cette convergence, n'est pas au rendez-vous sous l'effet conjugué de la contraction de l'activité, de la difficulté des privatisations, de l'insuffisance des infrastructures collectives. De plus, la recomposition de la spécialisation industrielle de la nouvelle Allemagne n'est pas une question de quelques années mais plutôt de décennies, enseignement trop négligé dans l'euphorie de la réunification.

De ce fait, les firmes des landers de l'Est enregistrent des résultats financiers catastrophiques qui lamentent l'autofinancement donc les possibilités d'investissement, dans un contexte où la contraction de la population active est considérable et appelle de nombreuses mesures de soutien. Sous l'effet de ces deux mécanismes le déficit public enregistre des niveaux sans précédents, dans un contexte mondial orienté à la stagnation ou la récession. En conséquence, l'inflation connaît en Allemagne un début d'accélération qui incite la Bundesbank à maintenir des taux d'intérêt élevés, ce qui hypothèque le dynamisme de l'investissement dans ce pays, comme dans le reste de l'Europe. Mais les années 1989 à 1994 marquent plus qu'un cycle économique traditionnel puisque la gravité et la nouveauté des déséquilibres macroéconomiques conduisent à déstabiliser l'architecture pourtant solide de l'économie sociale de marché. Le rapport salarial rhénan ne peut être complètement et rapidement exporté à l'Est, mais par effet en retour s'introduisent des pressions concurrentielles sur le rapport salarial à l'Ouest, d'autant plus que le Mark devient quelque peu surévalué par rapport aux autres monnaies européennes. Le système de couverture social subit la conséquence de l'ensemble de ces transformations, au point de faire douter de la viabilité à long terme (BHK-Bank, 1993)

La compétitivité de l'industrie allemande est elle-même affectée, ne serait-ce que parce que l'effort financier consenti pour les landers de l'Est ne permet pas la dynamisation de l'innovation technologique, pourtant si nécessaire au redressement des perspectives de croissance à moyen terme (CIRAC, 1994). Or au cours des cinq dernières années, la modernisation industrielle a été





plus rapide aux Etats-Unis et au Japon qu'en Allemagne, ce qui se traduit par des pertes financières sans précédent pour les plus réputées des firmes allemandes. Plus encore, les milieux industriels et financiers commencent à douter de l'adéquation des institutions de l'économie sociale de marché pour répondre à l'impératif de compétitivité des années quatre-vingt-dix. Quant aux syndicats, leurs stratégies se trouvent prises en porte-à-faux entre la défense de l'unité du droit social allemand et la lutte contre le chômage (Streeck, 1993).

En d'autres termes, tous ces indices incitent à conclure à l'entrée dans une crise du mode de régulation et non pas à l'occurrence d'un cycle des affaires, comme les autres mais plus ample. Par définition l'issue est incertaine. Par le passé, les partenaires sociaux ont su négocier de nouveaux compromis tout en restant dans le cadre des institutions de l'après seconde guerre mondiale, de sorte qu'il est prématuré d'anticiper un échec des efforts qui se déploieront dans les années quatre-vingt-dix. Mais d'un autre côté des circonstances sont exceptionnelles car les déséquilibres se conjuguent dans l'économie, la société et la sphère politique. L'interrogation nouvelle sur la perte d'attractivité de l'Allemagne comme lieu de production est un indice de cette prise de conscience (DIW, 1993). Les incertitudes de la prévision d'une reprise sont multiples et témoignent d'une période charnière (OCDE, 1993). Une crise tout aussi grave bien que qualitativement différente de celle qui avait marqué les années trente, n'est pas à exclure.

5. L'intégration européenne en panne: des dangers d'un volontarisme monétaire

A partir du traité de Rome, l'Europe s'est lentement construite par une démarche, d'abord sectorielle (le charbon et l'acier, l'agriculture,...) ensuite plus globale grâce à la levée très progressive des barrières douanières. Lorsqu'éclate le système de Bretton-Woods, ces initiatives se prolongent par la volonté de constituer une zone de stabilité monétaire dans un univers régi par d'amples fluctuations de taux de change flexibles. En un sens, la stabilisation des monnaies est le prolongement des impératifs de constitution d'un grand marché. Ainsi s'explique sans doute que, à l'Acte Unique de 1985 succède le traité de Maastricht de 1991 qui vise à instituer une monnaie unique et certains principes communs à l'ensemble des pays européens. A l'issue de ce long mouvement, les économies du vieux continent sont devenues plus complémentaires que concurrentielles, ce qui signifie qu'une interdépendance accrue rend beaucoup plus difficile que par le passé une politique du chacun pour soi. A cet égard, l'ECU aurait dû constituer le couronnement de cette construction.

Mais c'était oublier que tout régime monétaire a partie liée avec un pouvoir politique qui en assure la légitimité... au moment même où les avancées dans la construction politique européenne font cruellement défaut, non seulement en matière diplomatique (Guerre du Golfe, Yougoslavie,...) mais aussi d'institutions communautaires (contrôle démocratique par le parlement européen, équilibre entre la commission, les conférences des chefs d'Etat et les parlementaires, nationaux comme européens). Plus encore, le traité de Maastricht et le passage à la monnaie unique supposait que soit satisfait un ensemble de critères de convergence en matière d'inflation, d'endettement public,... au moment même où la longueur inhabituelle de la récession creuse les comptes publics et déstabilise la crédibilité du cheminement vers l'ECU. A l'automne 1992, puis l'été 1993, les marchés financiers internationaux viennent rappeler aux hommes politiques qu'à leur sens le traité de Maastricht n'est pas viable, car il est hautement improbable que l'Europe du Sud (Italie, Grèce) puisse aisément réduire son déficit public, d'autant plus que les pays autrefois les plus vertueux (l'Allemagne et plus récemment la France) s'avèreraient incapables de satisfaire aux critères de convergence si l'union monétaire devait être rapide.

La crise monétaire se résout par un retour en arrière puisque des dévaluations en chaîne puis l'élargissement des marges de fluctuations au sein du Système Monétaire Européen contribuent à redistribuer les avantages compétitifs, selon des ordres de grandeur bien supérieures à ceux qu'impliquaient les mesures menant au Marché Unique. Ainsi, cet échec monétaire contrarie les efforts de la politique de la concurrence à l'échelle européenne, ce qui introduit les germes d'une lente érosion, voire dé-construction, des précédents acquis de l'intégration européenne. Plus fondamentalement, au moment même où le traité de Maastricht est entériné par les divers pays

européens, son application est plus incertaine que ne le laisseraient croire les déclarations lénifiantes de gouvernements nationaux effrayés par les difficultés d'une re-négociation et les risques d'incompréhension des opinions publiques.



On peut tirer un enseignement puis un pronostic de cet épisode. L'annonce du passage à la monnaie unique n'a pas été suffisant pour transformer les anticipations et susciter les réformes structurelles qui seraient nécessaires pour rendre crédible la renonciation au taux de change comme variable clé de la politique économique nationale (Boyer, 1993a). Par exemple, les relations du travail demeurent très hétérogènes en Europe, de sorte que les différents pays n'ont pas la même aptitude à répondre à des perturbations pourtant identiques: l'hétérogénéité des niveaux et même des tendances du chômage risque d'être la variable d'ajustement, en l'absence de transformations suffisamment ambitieuses de l'organisation de firmes, des stratégies syndicales,... Plus fondamentalement, quel instrument de politique économique viendra remplacer le taux de change, en vue par exemple de lutter contre une récession ou un accroissement du chômage qui serait propre à un pays? Les fonds européens d'action structurelle, malgré leur extension récente, n'ont ni le volume, ni l'automatisme qui permettraient de leur faire jouer un rôle important de stabilisation automatique qui passerait par un budget important géré à Bruxelles. C'est là une différence majeure par rapport au système fédéral américain, qui compromet encore la viabilité de l'ordre institutionnel prévu par le traité de Maastricht (Ulman, Eichengreen et Dickens, eds., 1993).

Ce diagnostic autorise quelques vues prospectives. En effet, les difficultés des années quatre-vingt-dix illustrent l'importance de l'instance politique dans la constitution de nouvelles formes institutionnelles à l'échelle européenne. On assiste en effet à une re-spatialisation des formes autrefois spécifiquement nationales. Le marché unique signifie que le respect de la concurrence sera assuré à un niveau qui dépasse l'Etat-Nation, ce qui n'est pas sans déstabiliser les pratiques nationales qui demeurent fort contrastées (Dumez et Jeunemaitre, 1991). Par effet en retour, la *relation salariale* doit se transformer car oligopoles nationaux et régime salarial fordien étaient très largement complémentaires: ce n'est plus le cas si la concurrence devient européenne et plus encore mondiale (Boyer, 1993c). De même, la stabilisation, la fixité des taux de change puis la fusion des monnaies nationales en une monnaie unique ne sont pas sans bloquer l'une des variables clés d'ajustement macroéconomique, tout particulièrement pour les pays dans lesquels les relations industrielles suscitent une inflation salariale récurrente. D'où une pression supplémentaire pour que les négociations salariales intègrent l'impératif de stabilité monétaire, que vise à symboliser l'indépendance des banques centrales nationales sur le modèle de la Bundesbank.

Les relations entre l'Etat et l'économie sont elles-mêmes profondément transformées. Au-delà de la perte de l'attribut monétaire et de la souveraineté en matière de concurrence, la gestion du secteur public et nationalisé est soumise à une harmonisation européenne. Ainsi, la fiscalité se doit de ne pas pénaliser l'investissement, donc les revenus du capital qu'il soit productif ou financier, alors que le durcissement de la concurrence conduit à s'interroger sur le volume et le mode de financement de la couverture sociale. Les pays européens demeurent très hétérogènes à cet égard (André et Saillard, 1992), ce qui rejaillit sur leur compétitivité structurelle. De ce fait, la poursuite de l'intégration européenne suppose sans doute pour nombre de pays des réformes ambitieuses destinées à moderniser un système, hier fonctionnel dans le cadre du régime de croissance fordien, bévéridgien et keynésien, mais devenu largement inadéquat dans les années quatre-vingt-dix. L'évolution italienne récente montre combien un tel processus est complexe et contradictoire, puisqu'il peut supposer parfois une recomposition complète du système des partis politiques hérité de l'après seconde guerre mondiale.

Surgit alors l'une des contradictions majeures du traité de Maastricht. D'une part, les gouvernements nationaux ont consenti à déléguer une large partie de leurs prérogatives à des instances européennes, sans s'assurer de la viabilité politique d'une telle construction: les opinions publiques continuent à se tourner vers leurs gouvernements, alors que ces derniers



invoquent des contraintes issues de la construction européenne... dont ils sont par ailleurs les artisans. Ce grand écart risque de susciter un regain de nationalisme économique qui ne serait pas sans danger pour une construction européenne déjà fragile. D'autre part et plus fondamentalement, la réticence des responsables nationaux à poser clairement le problème du pouvoir politique à l'échelle européenne introduit non seulement un déficit démocratique mais une incapacité à établir un véritable modèle de développement à l'échelle du continent.

D'où une contradiction majeure: alors que les forces économiques et les arbitrages financiers opèrent d'ores et déjà à l'échelle internationale, ne s'est pas constitué l'embryon d'un Etat européen qui serait susceptible d'imposer des règles du jeu et de construire les formes institutionnelles qu'appelle le processus d'intégration (Strebeck, 1993). Faute d'une telle construction, la mise en concurrence des territoires et le fractionnement des groupes d'intérêt risquent fort de conduire l'Europe sur le sentier d'une construction éminemment libérale, fondée sur le marché plus que sur des compromis politiques globaux fondateurs d'une solidarité dépassant les frontières nationales et les intérêts sectoriels. La vision britannique d'une Europe à la carte, à géométrie variable et basée sur une logique marchande risque donc de triompher au détriment des conceptions françaises (construire à Bruxelles l'équivalent des institutions parisiennes) et allemandes (promouvoir les institutions de l'économie sociale de marché). L'élargissement de l'Europe aux pays scandinaves ne renversera pas nécessairement cette évolution, car il rend plus difficile la recherche des compromis politiques entre pays, dans un contexte où le gouvernement suédois par exemple cherche des alternatives à un modèle social démocrate en crise. Quant à l'ouverture en direction de l'Europe de l'Est, pour souhaitable et bénéfique qu'elle soit pour les pays concernés, elle n'en pose pas moins de redoutables problèmes concernant la cohérence de l'espace économique européen ainsi élargi. La mise en concurrence avec des espaces sur lesquels les salaires sont bien inférieurs à la moyenne européenne n'est pas sans introduire une pression supplémentaire à la transformation du rapport salarial dans l'Europe des douze. L'Europe sociale qui avait des difficultés tout autant politiques que structurelles à s'établir serait alors supplantée par l'évolution vers un rapport salarial beaucoup plus concurrentiel et une forte "rationalisation" des institutions héritées du fordisme.

Mais ces tendances ne sont pas inéluctables et la variété des déséquilibres et des conflits potentiels ne manquera pas de susciter des initiatives originales, accordant une place déterminante à la constitution d'une Europe politique, condition sine qua non à l'émergence et l'affirmation de formes institutionnelles adéquates.

6. La grande transformation de l'Europe de l'Est: l'idéologie du marché contre la transition démocratique?

Les pays anciennement "socialistes" constituent un terrain de choix pour discriminer entre les approches institutionnalistes et celles qui font du marché le mécanisme exclusif de coordination des économies capitalistes. Dans les approches habituelles, le démantèlement des instances de planification et l'interdiction ou la disparition du parti communiste sont conçus comme des conditions sine qua non du passage au marché et à la démocratie, selon un mécanisme d'apprentissage qui était supposé s'achever en quelques années. C'était adhérer une fois de plus à une vision naïve de la convergence: cet espoir de rapprochement progressif des sociétés de l'Est et de l'Ouest avait été déçu dans les années soixante-dix, mais il renaît lorsque s'effondrent les institutions économiques et politiques de type soviétique. Avec le recul, il apparaît que c'était une grave erreur d'analyse qui risque de peser longtemps sur la recomposition sociale de l'Europe Centrale et Orientale.

En premier lieu, faute d'institutionnalisation satisfaisante des marchés, ces derniers n'ont pas les propriétés régulatrices attendues. Si le droit de propriété n'est pas clairement reconnu, le droit commercial absent ou embryonnaire, le pouvoir des juges et l'autorité d'un gouvernement central inexistant, les propriétés d'efficacité et de stimulation de l'innovation ne seront pas remplies par les pseudo marchés issus de l'effondrement de la planification centrale. Il faut le rappeler, c'est un pouvoir politique qui institue et garantit le marché et les relations marchandes, car le marché n'est jamais auto-institué. Au demeurant, les plus parfaits des marchés, par exemple ceux de

matières premières, de titres publics, d'actions, supposent une multitude de règles juridiques et de procédures afin de s'assurer que les comportements opportunistes et malveillants ne vont pas déstabiliser le bien public que constituent la transparence des échanges et la circulation de l'information. Or ce sont ces comportements qui se déploient en Russie par exemple: c'est dire la fragilité et la faible acceptation sociale du marché.

De la même façon, la diffusion de la logique marchande n'implique pas ipso facto l'émergence de l'esprit d'entreprise, au sens schumpétérien de ce terme. En effet, alors que la théorie de l'équilibre général se concentre sur le critère d'efficacité statique (cf. les deux théorèmes de l'économie du Bien-être), l'école autrichienne insiste sur la flexibilité du marché comme support de stratégies décentralisées d'innovation. Telle était fondamentalement la justification par Adam Smith de l'intérêt du marché: vecteur de la spécialisation il permet une croissance cumulative alimentée par la sophistication croissante des méthodes de production et des biens offerts. Au demeurant, l'effondrement des régimes de type soviétique n'est pas sans relation avec leur incapacité à passer à une consommation de masse qui leur permettrait de rivaliser avec l'Ouest et contiendrait les frustrations liées à l'absence de démocratie (Boyer, 1993b).

Les recherches en termes de régulation posent alors la question centrale suivante: le passage au marché a-t-il favorisé l'émergence d'entrepreneurs, stimulé l'innovation au point de jeter les bases d'un nouveau régime de croissance? La situation russe contemporaine autorise quelques doutes à ce propos: la rupture des régularités dans la division du travail au sein de l'ancienne URSS et le COMECON, une incertitude majeure concernant la durabilité et réalité de la propriété privée, l'instabilité monétaire et l'hyper-inflation, l'incapacité d'un Etat en décomposition à dire le droit et le faire respecter, le fréquent changement des rapports politiques et des partis au pouvoir constituent autant de facteurs qui rendent impossible le moindre investissement à long terme, donc l'amélioration de la productivité et la production de biens nouveaux satisfaisant aux besoins accumulés. Ce désajustement institutionnel est encore aggravé par la grande dépression qui marque les années quatre-vingt-dix mais ne se réduit pas à cet épisode dramatique. La variabilité et l'imprévisibilité de la dernière décennie n'ont pas permis à de nouveaux acteurs économiques de constituer les formes d'organisation ou de nouer les compromis qui permettraient l'émergence d'une véritable économie de marché. Pour faire image, l'émergence anarchique de marchés a plus stimulé le spéculateur que le producteur, les mafiosi capteurs de rentes que l'entrepreneur créateur d'un surplus pour la société. Les institutions encadrant le marché sont donc essentielles... enseignement que l'échec plus ou moins complet des thérapies de chocs rend maintenant beaucoup plus évident qu'en 1989.

Mutatis mutandis la même analyse s'applique concernant le passage à la démocratie. Pas plus que le marché, ce n'est un état de nature, puisqu'il faut que se constituent de nouveaux acteurs, qu'ils apprennent à interagir et régler leurs conflits sans recours à la violence et qu'ils dégagent progressivement des procédures et des règles régissant leurs interactions à long terme. A cet égard, le temps de l'histoire importe puisque selon le type de constitution ou de loi électorale, la configuration des partis politiques diffère et implique un processus de réformes économiques bien différent selon que l'on se situe en Pologne, en Russie ou en Hongrie. Ce dernier pays bénéficie d'un long apprentissage des rudiments d'une économie de marché, commencé bien avant l'effondrement des régimes soviétiques, tout en attirant d'importants investissements extérieurs sans qu'ils soient équivalents à ceux dont bénéficie l'ancienne RDA. Dans les autres pays, les élections récentes montrent la perte de légitimité des partisans de la thérapie de choc, au profit de partis susceptibles de gérer une transition qui conserverait certains des acquis du régime antérieur (une certaine couverture sociale, l'expertise technologique des grandes firmes,...).

En matière de prospective, cette problématique suggère trois pronostics. Le premier conteste le scénario d'une convergence progressive vers les institutions et le niveau de vie des pays occidentaux, tels les Etats-Unis, la Grande Bretagne. En effet, le rattrapage n'est en rien un processus mécanique puisqu'il implique fortement la capacité sociale à coordonner des stratégies décentralisées (Amable, 1991) donc à bâtir et maintenir confiance et coopération (Boyer,





1993d)... et ce n'est pas le point fort d'un pays tel que la Russie. Nul automatisme ne garantit que les conflits sociaux et les affrontements politiques permettent de construire un réseau de formes institutionnelles favorisant l'efficacité statique et dynamique, puisqu'au contraire les indivisibilités et complémentarités des formes héritées de l'ancien régime peuvent entraver l'émergence et l'affirmation d'alternatives qui pourtant seraient préférables du point de vue de la société dans son ensemble (Boyer et Orléan, 1992, 1993). Les mêmes mécanismes qui expliquent le blocage dans un système technologique dépassé (Arthur, 1988) peuvent être à l'origine de la persistance d'un ordre institutionnel pourtant obsolète, d'autant plus que ces diverses composantes sont interdépendantes donc difficiles à changer simultanément.

Mais cette inertie institutionnelle n'a pas que des influences négatives, elle autorise aussi une recombinaison de formes anciennes en d'autres mieux adaptées au nouveau contexte des économies qui tentent leur transition vers le marché et la démocratie. Tout n'était pas nécessairement négatif dans les régimes de type soviétique, lorsqu'ils codifiaient par exemple, une égalité homme/femme et fournissaient des services sociaux étendus au niveau de l'entreprise. De même, un Etat autoritaire et fort peu démocratique avait néanmoins un effet bénéfique secondaire: la mise en œuvre de certaines coordinations et le respect par tous de quelques règles du jeu. Dès lors, on serait tenté d'analyser la dynamique des pays de l'Europe Centrale et Orientale comme le résultat d'une hybridation entre des formes institutionnelles recomposées et des importations de principes et d'organisation venues de l'Ouest. En conséquence, il n'est pas évident que ces économies convergent vers l'un ou l'autre des modèles qui ont été importés et copiés. Elles pourraient évoluer vers un modèle original d'économie mixte, après un long processus d'essais et d'erreurs qu'il est difficile de ramener à un simple apprentissage. Par chance, la configuration finale pourrait ressembler à ce qu'on observe dans des pays capitalistes de l'Ouest, mais ce pourrait être un résultat largement inintentionnel. C'est dire qu'une large dose d'interventions publiques, certes très différentes de celles du passé, sera nécessaire pour apprivoiser la dynamique parfois chaotique des marchés (Wade, 1990). Bref, le temps de la fin de l'histoire n'est pas encore advenu... d'autant plus qu'à l'Ouest, les modes de régulations connaissent et connaîtront des transformations significatives au cours de cette décennie et la suivante.

Enfin, les trajectoires nationales suivies par les divers pays anciennement "socialistes" pourraient se distinguer fortement selon les spécialisations économiques héritées du passé, les choix stratégiques opérés au tout début de la période de transition, l'émergence ou non de nouveaux acteurs susceptibles de nouer des compromis institutionnalisés plus ou moins novateurs. C'est rappeler que les conflits peuvent être fondateurs de formes institutionnelles (Knight, 1992). Une telle différenciation caractérisait déjà les pays du COMECON qui ont expérimenté divers types de réformes économiques avec des succès divers, alors même que le pouvoir du parti communiste était exercé de façon variée selon le contexte national (Chavance, 1990, 1992). Une comparaison, même cursive, des évolutions depuis l'effondrement du mur de Berlin suggère que ces différenciations nationales ont subsisté en dépit de la généralisation des mots d'ordre de passage au marché. La Roumanie n'est pas la Bulgarie, la lente introduction de la logique du marché en Hongrie contraste avec les thérapies de choc polonaises, au demeurant permises par une configuration politique tout à fait particulière. Ainsi, il est prudent d'anticiper la persistance d'une certaine diversité entre les pays d'Europe Centrale et Orientale, probable démenti de l'hypothèse de convergence vers un modèle unique.

En fait, les précédents historiques comme l'analyse théorique, suggèrent que le basculement d'un régime économique à un autre n'est pas une affaire d'années — comme le supposent les macroéconomistes qui pensent pouvoir obtenir des résultats rapides — mais de décennies puisque telle est la période qui permet le renouvellement des générations, la transformations des spécialisations productives, l'émergence de nouveaux groupes sociaux et compromis politiques. En d'autres termes, la grande transformation de l'Est ne fait que commencer: elle est riche de retournements dramatiques qui apparaîtront comme autant de surprises pour les analystes qui n'accepteront pas d'immerger la logique économique dans l'ensemble des processus politiques et sociaux.

7. L'essor économique du Sud-Est Asiatique: la révolution silencieuse du XXI^{ème} siècle

Il se pourrait que les vues qui précèdent, tiennent pour une large part à la position de l'observateur, situé au cœur de l'Europe qui, depuis le début des années quatre-vingt-dix, souffre d'une crise économique venue par surprise après la période quelque peu euphorique qui succède au contre choc pétrolier du milieu des années quatre-vingt. Ainsi, le chômage apparaît, pour les observateurs américains, un phénomène très largement européen, qui ne ferait que traduire la sclérose du vieux continent. Le contraste est plus frappant encore lorsque l'on observe l'Europe du point de vue des pays du Sud-Est Asiatique. Au cours des deux dernières décennies, ils ont cru à un rythme annuel en général supérieur à 10 %, ont opéré une remontée spectaculaire des filières technologiques, tout en conquérant des parts de marchés mondiaux, en termes d'exportations et plus encore de production, au détriment des Etats-Unis comme de l'Europe.

Un tel dynamisme qui, à l'exception du Japon, se poursuit dans les années quatre-vingt-dix, mérite analyse puisqu'il contredit l'idée en vogue dans les années soixante selon laquelle le club des pays industrialisés était définitivement fermé (Bairoch et Levy-Leboyer, 1981), du fait entre autres de l'ampleur des investissements nécessaires pour maîtriser les techniques et modes d'organisation inventés au cours de deux siècles et supports de forts effets d'apprentissage en faveur des pays du centre. Dans un premier temps, la croissance des années soixante a été interprétée comme due à la faiblesse des salaires, l'habileté de mesures protectionnistes, enfin et surtout l'aptitude à copier à moindre coût les produits et les procédés inventés dans les vieux pays industrialisés. Pourtant, le contraste croissant entre les dynamiques latino-américaines et asiatiques — sans parler bien sûr de la dramatique stagnation africaine — a fait ressortir que ce phénomène méritait une explication plus structurelle. On l'a déjà souligné, les théories de la croissance endogène se sont interrogées sur les ressorts de ce miracle (Lucas, 1993). Divers organismes internationaux se sont attachés à mener des études comparatives susceptibles d'expliquer la divergence entre pays en voie d'industrialisation et ceux qui continuent à stagner dans le sous-développement (World Bank, 1993).

Dans ces approches la grande question est celle de la conformité des politiques économiques suivies par les pays asiatiques par rapport au modèle canonique que se sont progressivement forgés organisations internationales et experts de la croissance: il ne sert à rien de s'opposer au marché, il faut au contraire en accélérer la logique par l'ouverture au commerce international, la modernisation des secteurs financiers, l'absence de sélectivité des politiques industrielles, une saine gestion macroéconomique permettant la stabilisation des vues de long terme des agents économiques privés. Pourtant au passage, on note que des exceptions à ce principe ont parfois livré les résultats favorables, par exemple en cas de sous-évaluation de la monnaie nationale et de protection temporaire des industries naissantes. Mais alors pourquoi ces mesures réputées défavorables conduisent-elles parfois à une stimulation de la croissance, si un même mode de régulation est à l'œuvre dans tous les pays?

Les approches de la régulation esquissent une réponse. Elles insistent d'abord sur l'importance des ambitieuses réformes qui furent menées après la seconde guerre mondiale, qu'elles visent l'agriculture, la généralisation de l'éducation secondaire, la vie politique, l'égalité des sexes ou encore l'encouragement des entrepreneurs dans l'industrie par rapport au capital financier. En d'autres termes, ont été constituées des formes d'organisation et de coordination qui ont encouragé la croissance et évité les déséquilibres qui ont conduit ailleurs à la persistance du sous-développement. De ce fait et en second lieu, les pays du Sud-Est Asiatique ont forgé des formes institutionnelles originales dont la conjonction a fini par livrer un mode de développement qui n'est en rien la copie conforme des modèles en vigueur dans les pays de vieille industrialisation. Certes les produits et les technologies ont été copiés mais l'activité économique a été organisée en tirant le meilleur parti des traditions nationales: force des grands groupes industriels et financiers en Corée, dynamisme d'un réseau de petites et moyennes entreprises à Taïwan, utilisation de la diaspora chinoise pour bâtir la confiance nécessaire au commerce international à Hong-Kong (Whitley, 1992),... on pourrait multiplier les exemples de modes d'organisation originaux, souvent





propres à chaque pays ou région, mais dont la caractéristique commune est de favoriser la coopération, l'innovation et la diffusion des nouvelles technologies comme des nouveaux produits.

Ainsi se vérifie une conclusion majeure déjà obtenue à propos des pays capitalistes avancés: ce n'est pas la nécessité du rattrapage économique qui crée les institutions sociales et politiques nécessaires à cet essor, c'est beaucoup plus vraisemblablement l'aptitude à forger la coopération et coordonner les stratégies qui permet le rattrapage. A cet égard, le contraste avec certains pays latino-américains tels l'Argentine est éclairant: ce pays ne manque ni de matières premières, de richesses agricoles ou de talents intellectuels, mais il a longtemps souffert de l'incapacité de groupes aux intérêts partiellement divergents à parvenir à des compromis politiques mutuellement avantageux (Miotti, 1991).

En terme de pronostic, l'une des révolutions passées inaperçues concerne précisément l'émergence d'un pôle de croissance économique qui concurrence de plus en plus sévèrement l'Amérique du Nord et l'Europe. Alors que les regards et parfois les suspicions continuent à se tourner vers le Japon, ce dernier ne constitue que la partie la plus visible — car son dynamisme est plus ancien — de la mise en mouvement d'une zone géographique dans laquelle est inséré l'archipel nippon et que ce dernier ne parviendra pas nécessairement à contrôler. Qu'on songe au dynamisme de la Chine continentale, aux ambitions de la Corée ou encore aux espoirs mis dans l'industrialisation par les pays qui ont récemment bénéficié de la dé-localisation des activités industrielles hors du Japon et des quatre dragons (Thaïlande, Indonésie,...).

Enfin, il ne faut sans doute pas extrapoler sur la prochaine décennie le modèle de croissance tiré par les exportations qui a conduit aux succès initiaux de ce pays. En effet, face au rapide épuisement des réserves de main-d'œuvre qualifiée, les salaires ont rapidement augmenté au point de conduire certains de ces pays (la Corée et Taïwan par exemple) au seuil de l'épanouissement d'une production de masse qui ne serait plus exclusivement tournée vers l'exportation mais viserait le marché intérieur. L'affirmation de mouvements sociaux et la généralisation de l'impératif démocratique iraient dans le même sens, à savoir d'une réorientation de la production vers des besoins domestiques. Ce scénario aurait en outre l'avantage d'atténuer les contre-mesures protectionnistes des Etats-Unis et de l'Europe qui ne manqueraient pas d'être prises si les NPI continuaient à vouloir accumuler excédents commerciaux et croissance de leurs parts dans le commerce international.

Il est ainsi beaucoup de leçons à tirer du dynamisme asiatique qui devrait nourrir plus d'espoirs que de craintes. Une nouvelle division internationale du travail est en train d'émerger, mais hélas les institutions internationales héritées de l'après guerre sont largement inadéquates pour gérer une telle transition. D'où un risque majeur qui pèse sur l'ensemble des scénarii précédents: l'économie-monde pourra-t-elle longtemps se passer d'un "nouvel ordre international" qui bénéficie à la croissance, simultanée et pas trop inégalitaire, du plus grand nombre des pays? La détermination des vieux pays industrialisés à maintenir leur hégémonie et l'incapacité des nouveaux à faire valoir leurs vues et leurs intérêts pourraient précipiter une crise internationale majeure et déstabiliser ainsi les plus robustes des modèles nationaux de régulation. Voilà sans doute le grand défi du XXIème siècle auquel experts et responsables politiques sont dès aujourd'hui confrontés.

VI — Les théories économiques dans le temps de l'histoire

Nul doute que les développements qui précèdent appellent de très nombreuses recherches en vue de vérifier et, sur certains points, invalider la caractérisation qui a été donnée des variations dans le temps et l'espace des modes de régulation. Ce programme est en cours mais sa réalisation n'est pas à la hauteur des enjeux de la période, de sorte qu'il faut s'interroger sur les forces et les faiblesses de ce programme de recherche par rapport à ceux qui organisent la profession des économistes. A très grands traits on serait tenté de distinguer trois fonctions pour l'économiste du XXIème siècle.

1. Le théoricien fondamentaliste... ou le labyrinthe du Minotaure

Dans la tradition ouverte par l'école classique, pour la plupart des tenants de la théorie standard étendue, l'histoire des sociétés de marché est le produit du développement de la logique du marché. Selon une vision finalement très Hégélienne, le rationnel définit l'essence du réel, de sorte que le théoricien peut rechercher dans l'abstrait les lois de fonctionnement d'un système dont il peut expliciter les bases logiques dans l'espace de l'économie pure. Ainsi s'amorce un processus ascendant de recherche de bases de plus en plus générales à une économie de marché. C'est en particulier du fait de ce questionnement que la vieille macroéconomie keynésienne a dû céder la place aux nouveaux habits de la théorie classique, ou par réaction à un fondement microéconomique aux imperfections susceptibles d'expliquer chômage, inflation, déséquilibre extérieur.

Mais dans ce mouvement, si le principe de rationalité — en l'occurrence la maximisation sous contrainte d'agents intériorisant les mécanismes de leurs interactions — demeure le même pour la plupart des chercheurs, les contraintes qui définissent la place des agents, le partage ou non de l'information et les variables d'action varient considérablement selon le type de théorie et le champ d'application. Or ces hypothèses sont très largement ad hoc, au sens précis où elles ne font pas l'objet d'une vérification indépendamment des conséquences qu'on en tire (Amable, Boyer et Lordon, 1993). En conséquence s'ouvre un écheveau de modèles, aussi nombreux que le permet la combinatoire des diverses hypothèses. Par rapport à la belle logique unitaire qu'incarnait la théorie de l'équilibre général, une myriade de pistes de recherche sont ainsi explorées (voir supra, Figure 1)², qui même si elles portent sur le même objet ne correspondent plus à des hypothèses emboîtées. Les théories sont donc irréconciliables, d'autant plus que le critère poppérien de falsification n'est que très rarement ou pas du tout utilisé pour discriminer entre les diverses avenues ainsi ouvertes. Les théories microéconomiques des origines du chômage sont exemplaires à cet égard : chacune creuse un point extrêmement particulier de la relation salariale, sans considération de la cohérence d'ensemble qui en définit la viabilité et les conséquences sur le chômage.

Dès lors s'impose l'image de la théorie économique contemporaine comme labyrinthe. Tel le Minotaure, le chercheur explore successivement et laborieusement une série de pistes dont l'une finira par livrer la sortie : alors il disposera du modèle qui lui permettra d'expliquer l'ensemble des phénomènes pertinents. Même si aujourd'hui il erre dans l'obscurité, demain ou à défaut après demain, la lumière poindra et le vrai modèle s'imposera, car il est clair qu'il n'est qu'une seule sortie au labyrinthe du Minotaure. Tel est l'espoir auquel se raccroche le théoricien néo-classique. Ce faisant il s'inscrit dans une grande tradition de la recherche dans les sciences exactes dont le modèle canonique serait celui de la physique, et demain peut-être celui de la biologie.

Mais il n'est pas évident que cette analogie soit fondée car si la physique part d'un petit nombre de principes dont les conséquences sont vérifiables pas à pas et progressivement généralisables en un nombre encore plus réduit d'axiomes de rang supérieur, la théorie standard étendue doit ajouter un nombre croissant d'hypothèses de rang inférieur pour expliquer des faits de plus en plus spécifiques, sans lien immédiat avec la dynamique d'ensemble d'une économie de marché. Mais il est une seconde différence : alors que les lois de la nature sont invariantes à l'échelle du temps historique qu'est celui des sociétés humaines, ces dernières sont marquées par une historicité forte car les hommes, à travers leurs interactions et leurs stratégies, intentionnelles ou non, se chargent d'inventer une multitude de formes du lien social. En d'autres termes, il n'est pas de labyrinthe indépendant de la société que le chercheur observe, il est donc soumis à des transformations continues, à l'échelle de temps de l'observateur. En effet, la même perturbation ou choc n'a pas toujours le même impact au cours du temps, car par exemple le krach boursier de 1987 n'est pas la répétition de celui de 1929 pour l'économie réelle bien que la chute des valeurs soit à peu près équivalente. Soit un modèle non linéaire exprime une dynamique



2 Cf. *Notas Económicas*, 3, p. 13.



complexe d'une économie invariante, dont l'observateur n'a pas encore décrypté la valeur exacte des paramètres, soit les mécanismes économiques ont effectivement changé sous l'effet des stratégies d'apprentissage des agents. Le fameux argument de R. Lucas contre les politiques keynésiennes et la fixité des coefficients d'un modèle économétrique peut donc se retourner contre le projet de recherche néo-classique dans ce qu'il a de plus fondamental. Ainsi il est opportun d'explorer d'autres relations entre théorie et histoire économiques.

2. Du désert des Tartares au missionnaire: l'économiste conseiller du prince et acteur du changement des modes de régulation

En effet, on trouve un autre usage des théories économiques conçues comme des outils normatifs en vue d'organiser les relations entre les agents selon les canons de l'économie pure. Mais il est nécessaire de distinguer entre deux variantes de cette vision, selon que l'économiste attend et espère qu'un jour les économies concrètes satisferont aux hypothèses fondatrices de sa théorie, ou qu'au contraire, il milite pour que le monde de la théorie féconde les pratiques des agents économiques, tout particulièrement des gouvernements en charge de la politique économique.

L'écho rencontré par F. Von Hayek constitue un exemple de la première configuration. Dès les années trente, il est un grand pourfendeur de la non viabilité des économies socialistes planifiées, adversaire déclaré des interventions actives de l'Etat qu'appelaient de ses vœux John-Maynard Keynes. Après la seconde guerre mondiale, le relatif dynamisme des économies de type soviétique, le succès de la social-démocratie dans les pays scandinaves et l'acceptation quasi-générale de l'interventionnisme keynésien, tous ces facteurs conduisirent à l'oubli des thèses hayekiennes sur l'échec inéluctable du constructivisme et le pouvoir irremplaçable du marché dans la dissémination d'informations privées.

Il fallut attendre les années soixante-dix pour que se renverse la conjoncture intellectuelle et que les travaux d'Hayek deviennent un point de référence fréquent dans la légitimation des stratégies conservatrices, car les limites de l'Etat keynésien et bévériquien se font évidentes. Ce mouvement est encore renforcé lorsque s'effondre le régime soviétique et que presque simultanément le modèle suédois atteint ses limites. Pour avoir vécu suffisamment longtemps, voilà Hayek promu Prix Nobel et il devient la référence obligée dans nombre de débats. A la métaphore du labyrinthe il faut donc substituer celle du désert des Tartares. En effet, selon une seconde figure emblématique, l'économiste peut bâtir un système théorique, initialement peu ou pas adapté à la configuration économique, politique et intellectuelle du moment, mais qui finit par correspondre à certains des problèmes qui apparaîtront bien ultérieurement. Le fort qui avait été construit ne l'a pas été en vain... mais il faut reconnaître que la plupart des constructions de l'économie pure n'ont eu d'applications que virtuelles, car jamais le mode de régulation effectivement à l'œuvre n'a approché le fort. L'économiste peut alors se sentir aussi inutile que le militaire du désert des Tartares! Cette enseignement vaut en prospective: l'histoire se chargera de démentir la quasi totalité des modèles de la théorie standard étendue... pour autant qu'ils aient valeur explicative et non pas normative.

Cette dernière remarque mène à une seconde variante: l'économiste comme missionnaire et réformateur. Si spontanément l'évolution économique ne livre pas la configuration privilégiée par la théorie, l'économiste doit prendre son bâton de pèlerin et convaincre les agents économiques de la supériorité du système qu'il a étudié et formalisé. Au premier rang des acteurs dont les stratégies comptent se trouve l'Etat, ou plus exactement les gouvernements, de sorte que la position de conseiller du prince permet, éventuellement, de faire advenir cette organisation économique. John-Maynard Keynes entre clairement dans cette catégorie, car certains de ses biographes soulignent que les préceptes keynésiens de sortie de crise précédaient la confection de la théorie censée les légitimer. Dans ce cas extrême, c'est la visée de politique économique qui suscite la théorie. Cependant dans la majorité des cas, l'économiste cherche à faire évoluer l'économie de sorte que les hypothèses de son modèle soient satisfaites... et que de ce fait disparaissent tous les déséquilibres observables.

Ainsi, Milton Friedman, après avoir modernisé la théorie quantitative de la monnaie ("*partout et toujours l'inflation est d'origine monétaire*") a cherché à faire adopter par les banques centrales un principe d'invariance de l'offre de monnaie par rapport à la conjoncture de court terme. Si un temps cette vision est instrumentale en vue de renverser l'orthodoxie keynésienne, il apparaît ensuite que la modération de l'inflation ne peut être atteinte sans la persistance d'un niveau élevé de chômage, ce qui dément l'hypothèse de neutralité de la monnaie. Lorsque de plus, sont créées de nouvelles formes de monnaie, l'absence de prédictibilité concernant la demande de liquidité invalide la vertu explicative de la théorie friedmanienne qui se trouve progressivement abandonnée. A faire du pouvoir de conviction politique le critère de la bonne théorie, l'économiste s'expose de lui-même à de tels retours de fortune. Rigueur et cumulativité scientifique en souffrent quelque peu.

Deux autres exemples de l'impact de l'économiste comme missionnaire méritent d'être soulignés. Dans les nouveaux modèles classiques, la perfection du marché du travail, et l'hypothèse d'anticipations rationnelles, rendent impossible tout chômage involontaire. Si dès lors on observe la persistance d'un chômage élevé et de longue durée, c'est que les hypothèses du modèle sont violées et qu'il suffit donc de les restaurer pour que disparaisse dans la réalité le chômage. Ce dernier est donc interprété comme un écart entre le système économique observé et sa représentation stylisée dans la théorie. Pour le supprimer, il suffit donc de rapprocher la configuration sociale et politique du modèle que privilégie la théorie pure. Tel est en définitive le support des propositions de flexibilisation du marché du travail, de plus grande transparence des institutions gérant les offres et les demandes d'emplois: faire ressembler les marchés empiriques à l'idéal-type walrasien. Si groupes politiques ou économiques s'opposent à de telles transformations, le théoricien est alors tenté d'invoquer l'irrationalisme des représentations des agents, incapables de discerner leur intérêt bien compris. Dans ce scénario, l'économiste est ainsi l'apôtre de la rationalité et de la transparence des marchés. La vertu normative est évidente: faute de comprendre les origines profondes et structurelles des imperfections des économies de marché, il suffit de les éliminer. Et si l'on n'y parvient pas c'est la faute à l'archaïsme de la société considérée qui se refuse d'obéir aux canons de la théorie pure. Bref, la "réalité" a tort!

A nouveau sautent aux yeux les différences par rapport aux sciences physiques: imagine-t-on un ingénieur qui, n'ayant pas adopté les bonnes hypothèses et notions de base, militerait pour que prévale une physique qui les considère comme fondées? Dans les sciences sociales, encore plus que dans la physique quantique, observateur et observation peuvent se déterminer mutuellement. Mais c'est alors admettre une historicité forte des phénomènes économiques, qu'il n'est peut-être plus fondé d'analyser en terme de loi générale invariante dans le temps et l'espace. D'ailleurs l'économiste a-t-il déjà mis en évidence de telles lois qui ne soient ni des hypothèses ni des tautologies?

3. Le mythe de Sisyphe: grandeurs et limites d'une économie institutionnelle et historique

Il est une troisième conception du rôle de l'économiste qui dépasse certaines des limites des visions alternatives mais qui à son tour pose de redoutables problèmes méthodologiques qui sont loin d'être résolus par les approches actuelles de la régulation. Elles ne sont qu'un premier jalon d'une démarche beaucoup plus ambitieuse qui opère un renversement copernicien par rapport au fondamentalisme néo-classique: la théorie économique est fille de l'histoire, plus souvent qu'elle n'en est créatrice. La tâche des économistes est de penser schématiser et de théoriser la taxonomie des modes de régulation qui ont été observés jusqu'à nos jours.

Cette démarche n'est pas sans relation avec les recherches en sociologie qui contestent l'absolutisme rationaliste (tout ce qui est rationnel est réel) et proposent une réflexivité critique dans le travail théorique: "*la raison est de part en part historique et nous ne pouvons que travailler à créer les conditions historiques dans lesquelles elle peut se déployer*" (Bourdieu, 1993). Dans ces conditions, il faut récuser une hyper-rationalité prêtée par le théoricien aux agents, qui n'en demandent pas tant, et adopter une rationalité accessible aux agents compte tenu du contexte dans lequel ils évoluent. En conséquence toute théorie sociale est indexée par (et insérée dans)





une configuration donnée. Dans le domaine de l'économie, il ne suffit pas au théoricien d'imaginer une logique et un modèle qui soient élégants et intéressants, il lui faut s'interroger sur ses propres déterminations dans le champ du savoir, et symétriquement les raisons que se donnent les agents dans leurs décisions qui ne se restreignent pas au champ économique.

Mais il faut alors répondre à une objection qui parcourt l'histoire des doctrines économiques: n'est-il pas évident que les écoles historique (par exemple allemande) ou institutionnaliste (américaine) ont été défaits par les avancées des logiciens de l'économie dont Ricardo constitue la première figure emblématique? En fait, la démarche proposée ne se réduit pas à la reproduction de ces écoles puisqu'elle affiche des ambitions beaucoup plus grandes. Elle n'affirme pas que *"tout est différent partout et toujours"* mais cherche à généraliser un ensemble d'observations, d'abord locales, puis de plus en plus nombreuses, en une construction théorique, toujours provisoire mais qui synthétise le plus parcimonieusement possible notions fondatrices, hypothèses annexes, méthodes et résultats. L'historicisation des concepts de l'analyse économique n'est pas une évasion hors de la scientificité, c'est au contraire un moyen de l'atteindre à terme. Pour reprendre les termes de Pierre Bourdieu: *"L'historisation méthodique des instruments de la pensée rationnelle est un des moyens les plus puissants de les arracher à l'histoire"*.

Les analyses qui précèdent sont une présentation du résultat atteint par une démarche de ce type poursuivie sur une période de deux décennies, par un groupe de chercheurs. Au lecteur de juger si les enseignements valent l'effort consenti. Espérons qu'il soit sensible à l'intuition majeure des problématiques de la régulation: toutes les théories des années soixante ont été déstabilisées depuis lors, moins parce qu'elles étaient intrinsèquement fausses que parce qu'elles correspondent de moins en moins au déroulement de la crise du fordisme. La question est dès lors celle de la divergence entre un système de représentations hérité du passé et les déséquilibres et enjeux nouveaux propres à la période contemporaine. A cet égard, les régulationnistes sont mieux dotés que nombre d'approches alternatives sans que pourtant ils puissent surmonter une fatalité inhérente à l'historicité des phénomènes économiques.

Dans cette optique, les fondamentalistes néo-classiques sont en retard d'un siècle: ils proposent de revenir à une configuration politique et sociale qui a fait son temps et marqué ses limites au point de susciter l'interventionnisme keynésien, sans comprendre les raisons profondes pour lesquelles l'Etat se doit d'intervenir de façon évolutive pour assurer la viabilité d'une économie de marché. Pour leur part, les fidèles de Keynes continuent à plaider un retour à la Théorie Générale qu'il suffirait de comprendre et d'appliquer pour résoudre tous les problèmes contemporains. Ils oublient ainsi que les innovations financières se sont multipliées, les économies se sont largement internationalisées, les problèmes de l'Etat fordiste, bévéridgien et keynésien se sont multipliés et donc que les mêmes thérapeutiques n'ont plus les mêmes impacts sur le chômage. Leur mérite est néanmoins de n'être en retard que d'un demi-siècle et de concevoir beaucoup plus clairement le rôle essentiel de l'Etat dans la genèse et le maintien de contraintes canalisant ou corrigeant les forces du marché.

Les théories institutionnalistes tâchent de prendre pleinement compte de la variété des relations de coordination et de pouvoir qui régissent l'activité économique. Elles cherchent donc à comprendre la nature du mode de développement qui est aujourd'hui en crise, grâce à une série d'études rétrospectives et de comparaisons internationales. Pourtant, les approches de la régulation sont elles-mêmes en retard par rapport au déroulement de la crise du fordisme: manquent cruellement des visions et des analyses sur les futurs dispositifs institutionnels susceptibles de promouvoir à nouveau une croissance à l'échelle internationale comme nationale.

S'impose alors la figure de Sisyphe qui, avec persévérance, cherche à faire remonter la lourde pierre le long d'une colline mais qui toujours échoue à vaincre une pente de plus en plus grande au fur et à mesure qu'il progresse. On ne saurait trouver meilleure expression du dilemme inhérent à cette problématique que dans la fameuse constatation de Joan Robinson: *"En général ce fut le destin de la théorie économique que de livrer une course perdue d'avance avec le cours de l'histoire et de n'avoir jamais achevé l'analyse d'une phase de développement économique"*

avant qu'une autre lui succède". Sans doute était-elle trop optimiste car depuis lors les variantes normatives et idéologiques l'ont largement emporté sur les visées explicatives que recherchait l'économie politique. Aussi les théoriciens cherchent-ils vraiment à comprendre le monde dans lequel ils vivent? Les chercheurs institutionnalistes sont-ils peut-être parmi les rares descendants du pauvre Sisyphe!

Fournir une analyse en temps réel d'un mode de régulation qui se décompose et d'autres qui sont en voie d'émergence, voilà une ambition qui supposerait la constitution d'une véritable communauté scientifique, dont le courant régulationniste actuel ne fournit qu'un très modeste embryon.





Notes bibliographiques (II)

- Aberg, R. (1994) Centralisation des négociations salariales et politique active de l'emploi: essor et crise du modèle suédois, à paraître dans Boyer, R., Doré, R. (eds.) *Le retour des politiques des revenus*, Paris, La Découverte.
- Abo, T. (1992) *International "Application-Adaptation" of Japanese production system: cases of Japanese Automobile and Electronics Plants in the United States* (mimeogr.), presented to The First International Federation of Scholarly Associations of Management (IFSAM), Tokyo, September 7-9.
- Abo, T. (1994) *The Japanese Production System: The Process of Adaptation to National Settings* (mimeogr.), prepared for the "Harold Innis Centenary Celebration", York University, Ontario, January 7-9.
- Aglietta, M. (1976) *Régulation et crises du Capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy (2ème édition, 1982).
- Aglietta, M. (1991) Stabilité dynamique et transformations des régimes monétaires internationaux, dans Boyer, R., Chavance, B., Godard, O., *Les figures de l'irréversibilité en économie*, Paris, Editions de l'EHESS.
- Amable, B. (1991) *Changement technique endogène en économie ouverte, institutions et trajectoires nationales de croissance*, Thèse EHESS, Paris, avril.
- Amable, B.; Boyer, R.; Lordon, F. (1993) *Les paradoxes de l'ad hoc en économie* (ronéotypé), CEPREMAP, août. A paraître dans *Cahiers du LEREP*, Université de Toulouse.
- Anderson, P.W.; Arrow, K.J.; Pines, D. (eds.) (1988) *The Economy as an Evolving Complex System*, Santa Fe, USA, Addison-Wesley Publishing Company.
- André, Ch.; Saillard, Y. (1993) La transformation des systèmes de retraite dans les douze pays de la Communauté Européenne, *Revue Solidarité-Santé*, 3, 53-66.
- Aoki, M. (1988) *Information, Incentives, and Bargaining in the Japanese Economy*, Cambridge, Mass., Cambridge University Press.
- Aoki, M. (1992) Decentralization-Centralization in Japanese Organization: A Duality Principle, in Kumon, S., Rosovsky, H. (eds.) (1992) *The Political Economy of Japan*, Vol. 3, Cultural and Social Dynamics, Stanford, CA., Stanford University Press, 142-169.
- Aoki, M. (1993) The Contingent Governance of Team Production: Analysis of Institutional Complementary, *Discussion Paper Series CEPR*, 358, Stanford University, August.
- Aoki, M.; Patrick, H. (1993) The Japanese Main Bank System: An Introductory Overview, *Discussion Paper Series CEPR*, 353, Stanford University, August.
- Arthur, B. (1988) Self-Reinforcing Mechanisms in Economics, in Anderson, P.W., Arrow, K.J., Pines, D. (eds.) *The Economy as an Evolving Complex System*, Santa Fe, USA, Addison-Wesley Publishing Company, 9-31.
- Bairoch, P.; Levy-Leboyer, M. (1981) *Disparities in Economic Development since the Industrial Revolution*, London, McMillan.
- BHF-Bank (1993) : L'Etat social en crise, *Bulletin de la BHF-Bank*, 27 décembre; repris dans *Problèmes Economiques*, 2360, 26 janvier 1994.
- Bourdieu, P. (1993) La responsabilité des intellectuels, *Liber*, 14, juin.
- Boyer, R. (ed.) (1986) *La flexibilité du travail en Europe*, Paris, La Découverte.
- Boyer, R. (1989) Les théories de la régulation: Paris, Barcelone, New York... Réflexions autour du

Colloque International sur les Théories de la Régulation, Barcelone 16-17-18 juin 1988, *Revue de Synthèse*, avril-juin, 2, 277-291.

Boyer, R. (1990) The Capital Labor Relations in OECD Countries: from the "Golden Age" to the Uncertain Nineties, *Couverture Orange CEPREMAP*, 9020 (mimeogr.), prepared for the WIDER Project: *The Transformations of the Capital Labour Relations*, Schor, J. (ed.) (à paraître).

Boyer, R. (1991) Le particularisme français revisité: la crise des années trente à la lumière de recherches récentes, *Le Mouvement Social*, 154, janvier-mars, 207-243.

Boyer, R. (1992) Rapport salarial et régime d'accumulation au Japon: émergence, originalités et prospective — premiers jalons, *Mondes en Développement*, tome 20, 79/80, 1-28.

Boyer, R. (1993a) D'une série de *National Labour Standards* à un *European Monetary Standard?*, *Recherches Economiques de Louvain*, 59, 1-2, 119-153.

Boyer, R. (1993b) La grande transformation de l'Europe de l'Est: une lecture régulationniste, *Couverture Orange CEPREMAP*, 9319, août, 92 p.

Boyer, R. (1993c) *La politique des revenus?* (ronéotypé), CEPREMAP, décembre.

Boyer, R. (1993d) How to promote cooperation within conflicting and divided societies?, *Couverture Orange CEPREMAP* 9323, décembre, 53 p.

Boyer, R.; Chavance, B.; Godard, O. (1991) *Les figures de l'irréversibilité en économie*, Paris, Editions de l'EHESS.

Boyer, R.; Doré, R. (eds.) (1994) *Le retour des politiques des revenus*, Paris, La Découverte.

Boyer, R.; Freyssenet, M. (1993) *L'émergence de nouveaux modèles industriels: Hypothèses, premier bilan et perspectives* (ronéotypé), CEPREMAP, juin. Texte introductif à la Première Rencontre Internationale "Les trajectoires des firmes automobiles", Université d'Evry-Val d'Essonne, Paris La Défense, 17-19 juin, 2^{ème} version GERPISA, 22 octobre.

Boyer, R.; Juillard, M. (1992) *The New Endogeneous Growth Theory versus a Productivity Regime Approach: One Century of American Economic History Revisited* (mimeogr.), CEPREMAP-New School for Social Research, presented at the Conference URPE at ASSA, New Orleans, January 3-5, *Couverture Orange CEPREMAP* 9210, 58 p.

Boyer, R.; Mistral, J. (1982) *Accumulation, Inflation, Crises*, Paris, Presses Universitaires de France (1^{ère} édition 1978).

Boyer, R.; Orléan, A. (1991) Les transformations des conventions salariales entre théorie et histoire: d'Henry Ford au fordisme, *Revue Economique*, vol. 42, 2, mars, 233-272.

Boyer, R.; Orléan, A. (1992) How do conventions evolve? *Journal of Evolutionary Economics*, 2, 165-177.

Boyer, R.; Orléan, A. (1993) *Uncertainty, reciprocity, recognition and competition: four factors influencing cooperation in evolutionary games* (mimeogr.), CEPREMAP, prepared for the International Colloquium "Limitation de la rationalité et constitution du Collectif", Cerisy, 5-12 juin, 55 p.

Boyer, R.; Petit, P. (1981) Progrès technique, croissance et emploi..., *Revue Economique*, vol. 32, 6, 1113-1153.

Boyer, R.; Yamada, T. (eds.) (1993) *La grande transformation du socialisme*, Tokyo, Fujiwara-Shoten.

Chavance, B. (1990) L'analyse des systèmes économiques socialistes et la problématique de la régulation, *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, vol. 21, 2, juin, 135-151.

Chavance, B. (1992) Transition et dépression en Europe de l'Est (ronéotypé); repris dans Boyer, R., Yamada, T. (eds.) *La grande transformation du socialisme*.





CIRAC (1994) La compétitivité de l'Allemagne comme espace économique. Le made in Germany en question, *Regards sur l'Economie Allemande*, 15, mars, 24-58.

Combemale, P. (1994) *L'hétérodoxie n'est plus ce qu'elle était...*, MAUSS (à paraître); Autrement (à paraître).

Cusumano, M.A. (1989) *The Japanese Automobile Industry*, Cambridge, Mass., Cambridge University Press.

DIW (1993) Federal Republic of Germany: structural crisis or cyclical downturn? *DIW Economic Bulletin*, September.

Dumez, H.; Jeunemaitre, A. (1991) *La concurrence en Europe*, Seuil, Paris.

Edquist, C. (1993) Technological Unemployment and Innovation policy in a small open economy, Paper for the "Conference on Technology, Innovation Policy and Employment", Helsinki, 7-9 October.

Galibert, A.; Pisani-Ferry, J. (1986) Y a-t-il une école de la régulation?, *Alternatives Economiques*, mai-juin; repris dans *Problèmes Economiques*, 1984, 23 juillet.

Hounshell, D.A. (1984), *From the American system to mass production, 1800-1932*, Baltimore, John Hopkins University Press.

Kennedy, P. (1993) *Préparer le XXIème siècle*, Paris, Editions Odile Jacob.

Knight, J. (1992) *Institutions and Social Conflict*, Cambridge, Cambridge University Press.

Lucas, R. (1993) Making miracles, *Econometrica*, vol. 61, 2, 251-272.

Mahon, R. (1991) From Solidaristic Wages to Solidaristic Work: A Post-Fordist Historic Compromise for Sweden, *Economic and Industrial Democracy*, vol. 12, 295-325.

Martin, A. (1991) *Wage Bargaining and Swedish Politics: the Political Implications of the End of Central Negotiations* (mimeogr.), Harvard University, Center of European Studies.

Miotti, L.E. (1991) *Accumulation, régulation et crises en Argentine*, Thèse Université de Paris VII, octobre.

Notermans, T. (1991) *The Abdication from National Policy Autonomy. Why the macroeconomic policy regime has become so unfavorable to labor* (mimeogr.), MIT, Dept. of Political Science, September.

OCDE (1990 à 1993) *Perspectives Economiques de l'OCDE*, 48 à 54, Paris, OCDE.

OCDE (1993) L'Allemagne, *Perspectives Economiques de l'OCDE*, 54, 65-72.

Pekkarinen, J.; Pohjola, M.; Rowthorn, B. (1992) *Social Corporatism: A superior Economic System?*, Oxford, Clarendon Press.

Polanyi, K. (1983) *La grande transformation*, Paris Gallimard.

Streeck, W. (1993) *Pay Restraint without Incomes Policy: institutionalized monetarism and industrial unionism in Germany*, (mimeogr.), University of Wisconsin-Madison, March.

Ulman, L.; Eichengreen, B.; Dickens, W.T., (eds.) (1993) *Labor and Integrated Europe*, Washington, D.C, The Brookings Institution.

Wade, R. (1990) *Governing the market*, Princeton, Princeton University Press.

Whitley, R.D. (1992) *Business Systems in East Asia: Firms, Markets, and Societies*, Londres, Sage.

World Bank (1993) *East Asian Miracles*, Washington D.C., World Bank.